

Code masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Mesures pour atteindre les objectifs de bon état					Mesures spécifiques du registre des zones protégées	Mesures pour atteindre l'objectif de réduction des émissions de substances
		Pollutions ponctuelles	Pollutions diffuses	Prélèvements	Altérations hydromorphologiques	Autres pressions		

Séran - HR_05_08

FRDR10542	Ruisseau de l'eau morte			X	X		
FRDR10648	Ruisseau les rousSES				X		
FRDR11462	Ruisseau la bèze			X			
FRDR11714	Ruisseau le chevrier	X					
FRDR12066	Ruisseau le laval	X					
FRDR522a	Le Séran du Groin à l'amont du ruisseau des roches				X		
FRDR522b	Le Séran du ruisseau des Roches à sa confluence avec le Rhône				X		
FRDR523	Le Groin et l'Arvières	X		X			
FRDR524	Le Séran de sa source à sa confluence avec le Groin			X	X		

3 - Haut Rhône

Séran - HR_05_08

FRDR10542 Ruisseau de l'eau morte

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0101 Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques

MIA0602 Réaliser une opération de restauration d'une zone humide

Pression à traiter : Prélèvements

RES0201 Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture

RES0701 Mettre en place une ressource de substitution

3 - Haut Rhône

Séran - HR_05_08

FRDR10648 Ruisseau les rousSES

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2021

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Morphologie

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0203 Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes

MIA0602 Réaliser une opération de restauration d'une zone humide

3 - Haut Rhône

Séran - HR_05_08

FRDR11462 Ruisseau la bèze

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Prélèvements

RES0202 Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités

3 - Haut Rhône

Séran - HR_05_08

FRDR11714 Ruisseau le chevrier

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2021

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Matières organiques et oxydables

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances

ASS0301 Réhabiliter un réseau d'assainissement des eaux usées dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations \geq 2000 EH)

ASS0501 Equiper une STEP d'un traitement suffisant dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)

3 - Haut Rhône

Séran - HR_05_08

FRDR12066 Ruisseau le laval

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2021

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Matières organiques et oxydables

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances

ASS0302 Réhabiliter et ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées hors Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)

ASS0401 Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)

3 - Haut Rhône

Séran - HR_05_08

FRDR522a Le Séran du Groin à l'amont du ruisseau des roches

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0101 Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques

MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

3 - Haut Rhône

Séran - HR_05_08

FRDR522b

Le Séran du ruisseau des Roches à sa confluence avec le Rhône

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0203 Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes

3 - Haut Rhône

Séran - HR_05_08

FRDR523 Le Groin et l'Arvières

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances

ASS0401 Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)

Pression à traiter : Prélèvements

RES0202 Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités

3 - Haut Rhône

Séran - HR_05_08

FRDR524

Le Séran de sa source à sa confluence avec le Groin

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Continuité, hydrologie

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la continuité

MIA0302 Supprimer un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)

Pression à traiter : Prélèvements

RES0202 Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités

Ouvrages continuité à traiter

Code de l'ouvrage Nom de l'ouvrage

ROE79978 PE de la Faverge

ROE82687 Seuil amont pont de la Faverge